

CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE 12/17

ATTAQUES AU LASER

Introduction

NAV CANADA a récemment envoyé une note de service à tout le personnel des services de la circulation aérienne (ATS) afin de donner davantage de directives au sujet des attaques au laser. Ces directives seront incluses dans la prochaine version complète du *Manuel des services de la circulation aérienne* (MATS).

But de la présente circulaire

Les attaques au laser sont un problème croissant dans l'ensemble du Canada. La présente circulaire d'information aéronautique (AIC) vise à normaliser le processus de signalement des attaques au laser et l'information recueillie par le personnel ATS. Bien que le nombre d'incidents soit inférieur dans certaines régions comparativement à d'autres, il est important d'aborder le problème de manière uniforme et avec sérieux. Les attaques au laser constituent le deuxième événement d'aviation le plus signalé; la plupart d'entre elles surviennent dans les régions d'information de vol (FIR) de Montréal, Toronto et Vancouver.

Directives ATS dans le MATS

Le personnel ATS doit obtenir les renseignements suivants lorsqu'on l'informe qu'un aéronef a été illuminé par un faisceau laser ou une autre lumière dirigée à haute intensité :

- Date, heure et endroit de l'événement
- Identification et type d'aéronef, altitude, cap et conditions de vol
- S'ils sont connus, emplacement de la source de lumière, direction et couleur du faisceau, et durée de l'exposition
- Effet de l'illumination sur les membres d'équipage
- Mesures prises par l'équipage
- Opinion du pilote sur la nature de l'illumination : accidentelle ou intentionnelle

Il est important que les pilotes continuent de signaler ces événements et qu'ils donnent le plus de renseignements possible.

Le personnel ATS pourra alors avertir d'autres aéronefs qui circulent dans la même région, aviser la police locale, informer le gestionnaire de quart du centre de contrôle régional (ACC) et remplir un Rapport d'événement d'aviation (AOR). Les pilotes seront ensuite invités à communiquer avec le gestionnaire de quart une fois l'aéronef au sol.



James Ferrier
Gestionnaire, Gestion de l'information aéronautique